RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

77 RUE MARCEAU

SARL AU CAPITAL DE 84790 EUROS

SIEGE SOCIAL : [redacted]

441 277 621 RCS LE HAVRE

PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1ER AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi premier août à dix heures, le soussigné Jean-Marie RENAULT agissant en qualité de seul propriétaire des 8479 parts de 10 euros composant le capital social de la SARL 77 RUE MARCEAU, déclare :

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de gérant de la société 77 RUE MARCEAU, Monsieur RENAUL Jean-Marie, a exposé qu'il s'avère nécessaire le transfert du siège social.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

-Transfert du siège social

-Modification corrélative de l'article 4 des statuts

-Pouvoirs à donner

Qu'il a établi :

-Le rapport de la gérance
-Le texte des résolutions

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du Havre 126 rue Henri Barbusse au Havre (76620) [redacted] à compter de ce jour soit le 1er Août 2025. En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

ART. 4 SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : [redacted]

Le reste de l'article reste inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tous ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur Jean-Marie RENAULT

[redacted]

JMR